

Dossier de consultation PF 4.H

Site web et validation de contenu

ARTICLE 1 : CONTEXTE - ENJEUX

1. Le contexte

Depuis 2005, le Pôle de compétitivité Véhicule du Futur (PVF) fédère les acteurs industriels, académiques et de la formation dans le domaine des véhicules et des mobilités du futur : automobile, transports terrestres, mobilité.

Implanté initialement en Alsace et Franche-Comté, il couvre désormais l'Est de la France avec les grandes régions Bourgogne Franche-Comté et Grand Est.

Le PVF a pour mission d'améliorer la compétitivité des entreprises :

- Par l'innovation depuis l'émergence de projets collaboratifs jusqu'à leur accompagnement à la mise sur le marché.
- Par la Performance industrielle des entreprises de la filière automobile, avec la marque PerfoEST, ARIA (Association Régionale des Industries de l'Automobile) membre de la PFA Filière Automobile & Mobilités.
- Par l'accompagnement de leur croissance.

Objectifs : créer des emplois par la promotion des technologies nouvelles et en rupture, la participation au développement des territoires et la formation.

2. Les enjeux

Dans le cadre de son projet sur les compétences (Attractivité Compétences et Emplois - [ACE](#)) mené avec la Plateforme de la filière Automobile & mobilités (PFA), nous souhaitons développer une plateforme numérique à destination des enseignants et formateurs sur les champs de compétences de l'industrie 4.0 liés à l'automobile.

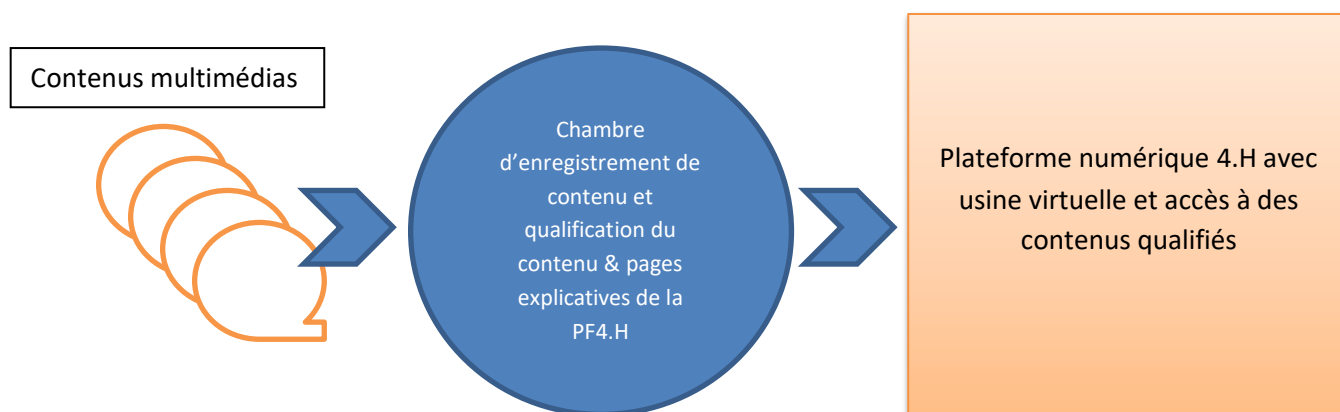
Le PVF pilote ce projet qui comporte 9 partenaires en consortium (3 industriels, 3 acteurs du digital, 2 organismes de formation et le PVF).

Pour cela nous avons besoin d'une interface entre les contributeurs de contenus (les entreprises, les labos, les universités...) et la plateforme qui contiendra une usine virtuelle et les contenus accessibles au public.

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet de rechercher un prestataire pour réaliser sous le pilotage du PVF la construction d'une architecture et proposition digitale répondant au schéma ci-dessous. Cela permettra au comité éditorial du projet de gérer les contenus en amont du transfert vers la PF 4.H:

- Présenter la PF 4.H pour de futurs contributeurs de contenu (site web original)
- Accueillir et gérer les droits des contenus multimédias
- Retoucher les contenus et gérer les niveaux de maturité du contenu
- Qualifier ces contenus avec des tags afin de les identifier et les sélectionner dans la PF 4.H
- Exporter ces contenus vers le serveur de la PF 4.H (gérée par un des partenaires) dans divers formats



ARTICLE 3 : PRESTATIONS ATTENDUES PAR ETAPES

Le candidat s'engage, s'il est retenu, à réaliser les actions suivantes :

1- Créer un site web original pour présenter la PF 4.H

Le site web devra être original, à la hauteur de l'image que l'on se fait de l'industrie du futur. Avec une page d'accueil et 4 à 5 pages complémentaires. Le contenu devra être rédigé par le prestataire à partir de mots clés ou concepts apportés par le PVF, en veillant à garantir un référencement naturel sur les moteurs de recherche.

Il devra être hébergé en France et pourra contenir du texte, des images, des vidéos. Outre qu'il soit https, il devra être également sécurisé vis-à-vis des virus et avoir une disponibilité maximale dans la plage horaire 7h – 22h.

Votre proposition devra contenir :

- *Proposition originale et illustrations de la proposition avec quelques exemples de mise en page.*

- *Quelques textes rédigés montrant votre style rédactionnel*
- *Lieu d'hébergement du site et les garanties offertes (sécurité et disponibilité) et une proposition tarifaire pour l'exploitation, avec tous droits propriétés du PVF*
- *Votre proposition technique et chiffrage pour implémenter ce site jusqu'à une version complète.*

Livrables :

- *Création du site, la structure de navigation, l'adresse internet, son hébergement, écriture des textes pour un référencement naturel maximal*

2- Créer un espace digital d'accueil de contenu, accessible depuis le site Web

Un accès sécurisé et nominatif devra être proposé pour :

- Les personnes qui déposent du contenu
- Les gestionnaires de ce contenu (comité éditorial)

Cet espace d'accueil de contenu devra comporter les fonctionnalités suivantes :

- Accueillir des contenus multimédias (photos, vidéos, vidéos 360°, documents PDF, Word, Excel, Powerpoint, fichiers réalité virtuelle VR...) et gérer la gestion des droits et autorisations de diffusions de ces contenus avec les contributeurs.
- Retoucher les contenus (ajouts de commentaires, logos, crédits, recouper les vidéos, les renommer, changer de format ...)
- Gérer les niveaux de maturité des contenus (de brut à prêt à prêt à transférer), prévoir 6 niveaux de maturité
- Qualifier ces contenus avec des tags afin de les retrouver et les sélectionner dans la PF 4.H (7 à 10 tags / contenu), durée, crédits
- Exporter ces contenus vers le serveur de la PF 4.H (gérée par un des partenaires) dans divers formats exploitables sur smartphone, tablette, computer et casques VR (vidéo 360° ou fichiers 3D). Il conviendra de se mettre d'accord avec notre partenaire pour assurer les échanges.

Votre proposition devra contenir :

- *Proposition technique et chiffrage pour l'accueil des contenus et les outils utilisés pour le traitement (mentionner également les licences et leurs couts si besoin)*
- *Lieu d'hébergement de cet espace et les garanties offertes (sécurité et disponibilité) et une proposition tarifaire pour l'exploitation.*

Livrables :

- *Création du site, la structure de navigation, l'adresse internet, son hébergement et les fonctionnalités demandées*

ARTICLE 4 : DELAIS D'EXECUTION

Les délais prévisionnels d'exécution sur lesquels le prestataire s'engage sont les suivants :

- Démarrage de la prestation : 15 avril 2020
- Rendu intermédiaire : juin 2020
- Première version en ligne : mi-juillet 2020
- Version finalisée : 30 août 2020

Nous demandons avec votre réponse un planning détaillé des opérations permettant de garantir les délais ci-dessus.

ARTICLE 5 : SUIVI DE L'ACTIVITE PAR LE PRESTATAIRE

Un compte-rendu de l'avancement du développement sera remis au Pôle Véhicule du Futur. A minima un point d'avancement sera réalisé tous les mois, et sur les premières semaines un point hebdomadaire.

Tout autre échange avec le PVF se fera par l'intermédiaire d'emails, d'appels téléphoniques ou de visio-conférences.

ARTICLE 6 : CONTRAINTES

Si d'éventuels déplacements devaient avoir lieu par le prestataire, tous les frais occasionnés (déplacements, hébergement, restauration, ...) pour mener à bien ce développement, objet du présent marché sont à la charge du prestataire. Cependant vu la conjoncture actuelle, les échanges à distance seront à privilégier.

Il conviendra de mentionner et décrire les expertises nominatives que vous mobiliserez sur ce développement, ainsi que les sous-traitants éventuels.

ARTICLE 7 : CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le titulaire, son personnel ainsi que ses éventuels sous-traitants sont tenus de respecter la confidentialité qui s'attache à la réalisation de la prestation et de faire preuve de discrétion professionnelle.

Sauf accord préalable du Consortium, ils s'interdisent notamment toute communication écrite ou verbale, à des tiers, de faits, informations, études et décisions dont ils auraient connaissance en cours d'exécution du marché.

Les supports (fichiers ou documents) transmis ou mis à disposition du prestataire dans le cadre de la prestation sont confidentiels. Ils ne peuvent en aucun cas, ni être utilisés pour un autre usage que celui de la réalisation du marché, ni transmis à des tiers.

L'ensemble des prestations produites sera la propriété du PVF qui pourra en exploiter les droits à sa convenance.

ARTICLE 8 : CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Libellé	Pondération
Valeur technique au regard de la note méthodologique établie par le candidat	50 %
Proposition originale et stylistique	30 %
Prix des prestations et exploitation	20 %

La note méthodologique établie par le candidat mettra en évidence les dispositions qu'il se propose d'adopter pour l'exécution des prestations (maximum 6 pages recto-verso hors annexes). Elle comportera les éléments permettant d'évaluer :

- l'équipe en charge de la réalisation des prestations au profit du PVF : indication de la composition de l'équipe dédiée, du niveau de formation des intervenants et prestataires éventuels et de leur expérience professionnelle dans le domaine – 20%.
- la méthodologie proposée pour la réalisation de chacune des étapes citées dans le cahier des charges techniques particulières : compréhension des enjeux et des attentes, indication des éléments permettant de juger de la pertinence du plan de réalisation des objectifs proposés et de leur exploitation, ... – 30%

La proposition originale et stylistique proposée par le candidat sera évaluée par une commission d'industriels sur la base de propositions sous forme de croquis, book photos ..., tout support multimédia pour se rendre compte du rendu final :

- l'originalité de la proposition dans l'architecture, la présentation, l'interface utilisateur – 15%
- la création artistique et le style rédactionnel 15%

Le budget sera décomposé en minimum deux parties (site web et plateforme validation de contenu) pour nous permettre de retenir le prestataire le cas échéant sur l'une des deux prestations attendues.

ANNEXE 9 : PROCESSUS DE SOUMISSION

Délai de réponse souhaitée : les offres sont à remettre par voie électronique pour le mardi 31 mars 2020 à 9h00 au plus tard ; à l'adresse mail suivante : lp@vehiculedefutur.com

L'audition des prestataires présélectionnés se fera probablement en visio-conférence le 02 ou 03 avril 2020.